

La communication pour l'innovation

Dans une communication présentée le 6 octobre dernier, la Commission européenne dresse le tableau de l'Union de l'innovation, posant ainsi un nouveau jalon pour cette initiative phare lancée dans le cadre de la stratégie Europe 2020. La communication présente en détail l'act...



Dans une communication présentée le 6 octobre dernier, la Commission européenne dresse le tableau de l'Union de l'innovation, posant ainsi un nouveau jalon pour cette initiative phare lancée dans le cadre de la stratégie Europe 2020.

La communication présente en détail l'action complète et décisive nécessaire pour parvenir à l'Union de l'innovation et souligne le besoin de détermination politique. L'Union de l'innovation vise à stimuler la croissance verte et le progrès social, et devrait se concentrer sur les efforts européens combinés portant sur des défis clés tels que le changement climatique, la sécurité énergétique et alimentaire, la santé et le changement démographique lié au vieillissement de la population. Pour ce faire, la stratégie appelle à l'intervention du secteur public afin de stimuler le secteur privé et d'éliminer les facteurs entravant les efforts des entreprises pour commercialiser leurs idées innovantes.

Parmi les actions qui permettraient d'aider à transformer des idées brillantes en des produits et services de pointe, citons un meilleur accès au financement, l'incitation à l'innovation par l'intermédiaire des marchés publics, et la mise en place rapide de normes et de mesures pour surmonter le morcellement des systèmes de recherche et des marchés.

De telles actions sont conçues pour soutenir l'émergence d'une économie de la connaissance, et pourraient permettre d'atteindre l'objectif de l'Europe pour 2020 consistant à porter les investissements en R&D (recherche et développement) à 3% du PIB (produit intérieur brut). D'après une récente recherche relative aux coûts d'une Europe non innovante, ce niveau d'investissement pourrait générer jusqu'à 3,7

millions d'emplois et accroître le PIB annuel de près de 795 millions d'euros d'ici 2025. Pour libérer le potentiel complet de l'Union de l'innovation, un million de chercheurs supplémentaires seront nécessaires.

Évoquant l'initiative, Maire Geoghegan-Quinn, commissaire en charge de la recherche, de l'innovation et de la science, et le vice-président Antonio Tajani, responsable de l'industrie et de l'esprit d'entreprise, déclaraient: «Alors que nous émergeons de la crise dans un contexte de concurrence mondiale féroce, nous nous retrouvons face au besoin urgent d'innover. Si nous ne faisons pas de l'Europe une Union de l'innovation, nos économies dépériront tandis que nos idées et nos talents seront gâchés. L'innovation est la clé d'une croissance durable et d'une société plus juste et plus verte. La seule façon de créer des emplois durables et rémunérateurs qui résistent à la pression de la mondialisation consiste à améliorer radicalement les performances de l'Europe en matière d'innovation.»

Les éléments clés de la stratégie comprennent notamment le lancement de partenariats d'innovation européens avec les parties prenantes adéquates, à travers l'adoption de mesures pour améliorer l'accès à la finance, l'intensification des initiatives de recherche existantes et en complétant l'Espace européen de recherche (EER) par l'accélération et la mise à jour des travaux de normalisation, la modernisation du régime européen de propriété intellectuelle, et la mise en place d'un comité directeur européen du design (European Design Leadership Board) et un label «design d'excellence européenne» (European Design Excellence Label).

Les autres mesures visent à réviser le financement structurel et les cadres d'aide d'État pour stimuler l'innovation et encourager les gouvernements nationaux à attribuer une partie de leur budget réservé aux marchés publics à des produits et services innovants. Un programme majeur de recherche, dont le lancement est prévu en 2011, se concentrera sur le secteur public et l'innovation sociale. Un tableau de bord européen de l'innovation dans le secteur public et un projet pilote européen en matière d'innovation sociale, dont la Commission européenne a également annoncé le lancement, viennent compléter cette action particulière. L'objectif est de proposer une expertise aux innovateurs sociaux et de poser l'innovation sociale comme cible des programmes européens de financement social.

Un tableau de bord de l'Union de l'innovation récemment élaboré fait notamment partie des mesures proposées. Ce tableau de bord se base sur 25 indicateurs au total et sera complété par un nouvel indicateur reflétant la part des sociétés innovantes à croissance rapide dans l'économie. Il est encadré d'une liste de contrôle des caractéristiques concernant les systèmes d'innovation réussis.

Les prochaines étapes de la progression vers l'Union de l'innovation comprennent un débat lors du Conseil compétitivité le 12 octobre 2010 et du Conseil de l'Europe en décembre 2010. Les progrès vers une Union de l'innovation devraient être suivis

dans le contexte plus vaste de la stratégie Europe 2020, et des conventions annuelles sur l'innovation permettront de faire le point.

Pays

Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Tchéquie, Allemagne, Danemark, Estonie, Grèce, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Lettonie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Slovénie, Slovaquie, Royaume-Uni

Articles connexes



POLITIQUES ET DIRECTIVES

Une avant-première de la stratégie de recherche et d'innovation

12 Mai 2010

Dernière mise à jour: 8 Octobre 2010

Permalink: <https://cordis.europa.eu/article/id/32623-communication-for-innovation/fr>

European Union, 2025